

# GRILLE DE SELECTION GAL CŒUR D'HERAULT - PROGRAMME 2014-2020

DATE : \_\_\_\_\_ INTITULE PROJET : \_\_\_\_\_

N° Principes	Principes	Critères	Éléments d'appréciation justifiant la note	note potentielle	note	coef	Note pondérée	Référentiels / définitions (* documents à consulter)
	<b>FICHES ACTIONS 1, 2 et 3 : (tout projet)</b>							Pour obtenir une note favorable, un projet doit obtenir la note minimale (50%) sur les principes 0.a et 0.b, ainsi que la note minimale (60%) sur la grille correspondant à la fiche action sollicitée.
	<b>PRINCIPES</b>					<b>COEF</b>		
0.a	Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie	Le projet ne répond à aucun des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		0		<b>10</b>	0	Les 21 enjeux du territoire sont listés dans la grille Atout/Faiblesses/Opportunités/Menaces (Synthèse diagnostic de territoire) de la <a href="#">Candidature Leader du Cœur d'Hérault*</a> , page 19.
		Le projet répond à 1 enjeu identifié dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		5				
		Le projet répond à au moins 2 enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire de la candidature Leader		10				
		Bonus multi-axe:						
		Le projet concerne des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire dans 2 axes de la candidature Leader		12				
		Le projet concerne des enjeux identifiés dans l'analyse AFOM du diagnostic de territoire dans 3 axes de la candidature Leader		15				Réfère aux trois axes de la stratégie du GAL: Innovation, Transition, Valorisation
	<b>TOTAL</b>						<b>0</b>	

Note minimum (50%) : 50

	<b>PRINCIPES</b>					<b>COEF</b>		
0.b	Contribution du projet au développement économique et social du territoire, à la création ou à la consolidation des emplois et/ou d'activités	Le projet ne contribue pas au développement économique et social du territoire, à la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		0		<b>10</b>	0	Le projet est jugé dans sa totalité ((par ex. une étude appartient à un projet plus large).
		Le projet contribue au développement économique et social du territoire, à la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		5				
		Le projet a pour objet le développement économique et social du territoire, la création et/ou à la consolidation d'emplois et/ou d'activités		10				
	<b>TOTAL</b>						<b>0</b>	

Note minimum (50%) : 50

**FICHE ACTION 1.2 INNOVATION - INDIVIDUEL**

**Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux, au service de l'emploi et de la création d'activités en Cœur d'Hérault**

PRINCIPES					COEF	
1.a	Contribution du projet à l'innovation territoriale; innovation identifiée (catégorisée et caractérisée) pour sa nature, son objet, ou son intensité selon la grille de Noov'LR*, en coeur d'Hérault	Le projet ne contribue pas à l'innovation territoriale		0	10	0
		Le projet contribue à l'innovation territoriale		10		
1.b	Contribution du projet à la structuration d'une filière	Le projet ne contribue pas à la structuration d'une filière		0	3	0
		Le projet contribue à la structuration d'une filière		10		
1.c	Contribution à une meilleure intégration locale et/ou régionale du porteur de projet	Le projet ne contribue pas à une meilleure intégration locale et/ou régionale du porteur de projet (réseau professionnel, clientèle, fournisseurs)		0	1	0
		Le projet contribue à une meilleure intégration locale et/ou régionale du porteur de projet (réseau professionnel, clientèle, fournisseurs)		10		
<b>TOTAL</b>					<b>14</b>	<b>0</b>

**DEFINITION de l'innovation territoriale:**  
 "L'innovation territoriale peut se définir comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable. Son caractère proprement « innovant » repose sur plusieurs éléments caractéristiques qui se combinent. Les deux premiers sont l'adaptation fine de la réponse à un contexte territorial donné et la mobilisation des ressources et atouts locaux. La construction d'un modèle économique durable lui est souvent intimement liée. La capacité à mobiliser les acteurs locaux et notamment les citoyens dans une logique de coconstruction et de coproduction fait également figure de composante clé: l'innovation pour et par le territoire.". Extrait du rapport de Akim oural, avril 2015, "l'innovation au pouvoir".  
**IDENTIFICATION de l'innovation selon Grille Noov'LR \***

Est entendu par "Intégration locale et/ou régionale", l'inscription du porteur de projet dans un resau de proximité.

Note minimum (60%) :

TOTAL des coefficients appliqués	34
TOTAL NOTE pondérée	0
NOTE FINALE sur 10	0,00

**Conclusion du Comité de programmation:**